Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212901979-20251201-VP2025120208-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 2 décembre, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 novembre 2025

Nombre de membres :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 21
Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, FRENEY Françoise, HELIAS Pascal, LE LAY Marc, PALUD Isabelle, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, ANSQUER Alain, POQUET David, LAUTREDOU Marie-Cécile, BONNIZEC Audrey, LE BARS Florian, DANSAC Aurélie.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : BIOLCHINI Marc-Ange a donné procuration à DRUON Pascal, BOUVIER Claude a donné procuration à STREIFF LE BOZEC Armelle, GUILLOU Jean-Jacques a donné procuration à LE BORGNE Sylvie, GONIDOU Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BILIEC Philippe a donné procuration à COLIN Nathalie, JEZEQUEL Christine a donné procuration à MOULLEC Yvan.

VP/2025/12/02/08 FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT RUE RENE QUILLIVIC CLOTURE DU BUDGET

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame Sylvie Le Borgne présente aux membres du conseil municipal la clôture du budget annexe « Lotissement rue Réné Quillivic » qui se solde par un déficit final de 61 917,73 €.

Elle précise que ce budget ne présente plus de mouvement et que pour clore définitivement ce dossier, il convent de procéder à l'intégration de ce résultat au budget principal de la commune.

Aussi, un titre au compte 75 822 sera émis pour constater le déficit pris en charge par le budget principal pour 61 917,73 €.

Un mandat du même montant sera réalisé au compte 65 821 sur le budget prévisionnel communal 2026 pour la prise en charge du déficit.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la prise en charge du déficit du budget annexe « Lotissement rue Réné Quillivic » qui se solde par un déficit final de 61 917,73 €, intégrer au budget principal communal ;
- Décide de clôturer le budget annexe « Lotissement rue Réné Quillivic » au 31 décembre 2025 ;
- Autorise M. le Maire à réaliser l'opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme,
Le 2 décembre 2025

Le Maire,

Yvan MOULLEC

MAIRIE PLOUHINEC 29 (Finistère)

La Secrétaire de séance,

Annie AUFFRET